

LA RENTRÉE DU PARLEMENT

A LA CHAMBRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Paris, 16 novembre. — Quatre cents députés environ sont à leur place quand M. Herriot ouvre la séance à 15 h. 5.

M. Herriot prononce l'éloge de M. Vaillant-Couturier, député communiste, décédé. Puis il donne lecture des demandes d'interpellation qui ont été déposées depuis le mois de juillet.

Le président. — Quel jour le gouvernement propose-t-il pour la discussion de ces interpellations ?

M. Camille Chautemps. — Pour le moment, je demande, pour définir la situation, que tous les interpellations visant la politique générale fassent l'objet d'un débat préalable et que les autres soient ensuite appelées successivement dans l'ordre que fixera la Chambre.

La proposition du gouvernement est adoptée sans débat.

M. Chiappe demande que son interpellation visant les attentats du quartier de l'Étoile soit jointe à celles sur la politique générale. Il affirme que les auteurs du délit terroriste appartiennent au domaine de la politique générale.

M. Chautemps répond qu'il y a deux interpellations qui peuvent se rattacher à des faits de cette nature et qu'il y aurait inconvénient à multiplier les jonctions.

M. Chiappe dépose alors une demande d'interpellation sur la politique générale du gouvernement. Cette interpellation est jointe aux autres interpellations de même nature. On décide de laisser à la conférence des présidents l'organisation du débat sur la politique générale.

Les décisions de cette conférence pour la séance de jeudi et vendredi matin et après-midi sont approuvées. La séance est levée à 15 h. 35. Séance jeudi matin à 9 h. 30.

Les interpellations qui seront discutées à partir de jeudi matin sont celles de M. Ybarnegary, Marcel Héraud, René Châtelet, Margaine, Fernand Laurent, Georges Cousin, Tuxier-Vignancourt, de Kérillis, Elbel, Gabriel Péri, Ramette, Félix Gré et Jean Chiappe.

Le groupe communiste a fait de même; il a mandaté M. Péri pour interpellation sur la politique extérieure à l'égard de l'Espagne.

Le groupe socialiste et républicain de la Chambre s'est aussi réuni pour prendre ses dispositions en vue de la session parlementaire.

Le groupe communiste a fait de même; il a mandaté M. Péri pour interpellation sur la politique extérieure à l'égard de l'Espagne.

Le groupe socialiste et républicain de la Chambre s'est aussi réuni pour prendre ses dispositions en vue de la session parlementaire.

Le groupe communiste a fait de même; il a mandaté M. Péri pour interpellation sur la politique extérieure à l'égard de l'Espagne.

Le groupe socialiste et républicain de la Chambre s'est aussi réuni pour prendre ses dispositions en vue de la session parlementaire.

Le groupe communiste a fait de même; il a mandaté M. Péri pour interpellation sur la politique extérieure à l'égard de l'Espagne.

Le groupe socialiste et républicain de la Chambre s'est aussi réuni pour prendre ses dispositions en vue de la session parlementaire.

Le groupe communiste a fait de même; il a mandaté M. Péri pour interpellation sur la politique extérieure à l'égard de l'Espagne.

Le groupe socialiste et républicain de la Chambre s'est aussi réuni pour prendre ses dispositions en vue de la session parlementaire.

Le groupe communiste a fait de même; il a mandaté M. Péri pour interpellation sur la politique extérieure à l'égard de l'Espagne.

Le groupe socialiste et républicain de la Chambre s'est aussi réuni pour prendre ses dispositions en vue de la session parlementaire.

Le groupe communiste a fait de même; il a mandaté M. Péri pour interpellation sur la politique extérieure à l'égard de l'Espagne.

Le groupe socialiste et républicain de la Chambre s'est aussi réuni pour prendre ses dispositions en vue de la session parlementaire.

Le groupe communiste a fait de même; il a mandaté M. Péri pour interpellation sur la politique extérieure à l'égard de l'Espagne.

Le groupe socialiste et républicain de la Chambre s'est aussi réuni pour prendre ses dispositions en vue de la session parlementaire.

Les débats des procès intentés par le colonel de la Rocque

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

— J'ai connu Maginot. M. Ybarnegary répond : — Mot aussi et beaucoup plus que vous.

Le président François se fâche. — Monsieur Léon Daudet, d'écarter-t-il, si vous continuez, je vous ferai expulser. M. Léon Daudet répond : — Expulsez-moi, cela ne m'empêchera pas de dire ce que je pense de M. Ybarnegary. Je n'ai pas les imposteurs. Or, M. Ybarnegary est un imposteur.

Très calme, M. Ybarnegary réplique : — Je dis la vérité. M. Léon Daudet paraît très monté, il est debout, très rouge, et gesticule.

— Vous mentez, s'écrie-t-il. Le bruit augmente dans la salle. M. Ybarnegary, reprenant la parole, reproche maintenant à M. Léon Daudet des articles que celui-ci écrit contre la politique « de bonne humeur » de M. Tardieu, et les deux hommes viennent à se reprocher d'anciens articles de polémique.

— Monsieur Ybarnegary, je vous méprise, crie M. Daudet. Vous rigolez, mais inséparablement, vous ne rigolez pas, de M. Tardieu, a dénoncé que le traité qui est ici, j'ai de la sympathie pour l'ancien président du Conseil.

Le bruit va pas cessé dans la salle. Le président va ordonner la suspension de l'audience, lorsque, brusquement, M. Léon Daudet est pris d'un sursaut et se lève d'un coup. Ses yeux s'embrassent autour de lui, et le calme finit par se rétablir peu à peu.

L'audience est suspendue à 14 heures.

M. Ybarnegary rapporte trois déclarations qui lui ont été faites... Elle est reprise à 14 h. 05. M. Ybarnegary reprend sa déposition.

...par M. Leval... M. Pierre Leval, dit-il, m'a affirmé trois choses : 1° Le colonel de la Rocque ne lui a pas été présenté par M. André Tardieu; 2° Il a connu le colonel de la Rocque après la chute de son ministère; 3° Il n'a vu le chef du P.S.F. qu'une seule fois, à la suite des incidents du Trocadéro.

...par M. Cathala... M. Cathala m'a affirmé qu'il n'avait jamais donné un sou à M. de la Rocque, ni à aucun de ses émissaires.

...par M. Albert Sarraut... J'ai vu en fin M. Albert Sarraut m'a dit : « Je ne peux pas croire les déclarations que prête à M. André Tardieu M. Pozzo di Borgo, car si M. Tardieu les a faites, il s'est déshonoré. M. de la Rocque est le dernier homme que j'aurais songé à offrir de l'argent ».

Le député des Basses-Pyrénées hausse le ton. — Je vous apporte ici, dit-il, sous la foi du serment ce que ces hommes politiques ont répondu à mes questions.

Le président. — M. Tardieu, avez-vous quelque chose à répondre ou des questions à poser ? M. Tardieu évoque alors ses anciennes relations avec M. Ybarnegary, relations qui, dit-il, furent affectueuses, tandis que maintenant le président du groupe parlementaire du P.S.F. le traite de joueur cynique et dit qu'il l'aurait changé d'avis sur moi ?

Le président François (avec quelque impatience). — Nous sommes loin de l'affaire. Les avocats. — C'est l'affaire. Oui, oui, reprend dans la salle, le public impatient.

M. Tardieu poursuit : Je me souviens des vives années d'amitié qui nous ont unis. Je vous aime bien. Pourquoi Ybarnegary vous fait ça ? Vous n'auriez pas dû le faire, vous auriez dû être le dernier homme à le faire.

M. Ybarnegary évoque lui aussi des souvenirs politiques et personnels. — J'ai dit, dit-il, au tribunal dans le dernier carré des amis d'André Tardieu.

Le président voulant ramener la discussion au procès : « Ce carré est dissous » (sourires).

— Non, non, M. le président, enchaine M. Ybarnegary, qui affirme son amitié fraternelle au colonel de la Rocque, qui sacrifie, dit-il, sa vie et ses biens à la cause de la France incarnée par le P.S.F. On l'a traité sans mesure et sans humanité, mais des milliers d'hommes lui font un rattrapage de leurs corps.

La Commission des Finances de la Chambre poursuit l'examen du budget

Paris, 16 novembre. — La Commission des finances de la Chambre a examiné mardi matin le budget de l'Air, rapporté par M. Rives. Les dotations proposées font ressortir des augmentations de dépenses de 15 % pour le personnel et de 33 % pour le matériel, qui sont dues au développement de l'armée de l'Air et à la hausse des prix. Ces dotations correspondent à l'exécution immédiate, non pas nécessairement, de projets.

Le rapporteur a insisté sur la nécessité d'élever le potentiel de fabrication des usines, non pas nécessairement immédiats, mais pour parer à toute éventualité. Il a fait ressortir les disparités de salaires qui existent entre les différentes catégories de personnel civil et militaire et a montré la nécessité d'améliorer la situation des sous-officiers non volants.

La subvention de la régie Air-Afrique a été augmentée pour permettre de doubler la fréquence de la ligne Alger-Madagascar. Les Belges vont adopter la même mesure. Nos colonies seront ainsi desservies deux fois la semaine dans chaque sens au lieu de ne l'être qu'une fois.

La commission a adopté les propositions du rapporteur.

Quelques statistiques sur les travaux législatifs

Paris, 16 novembre. — Des statistiques publiées dans « L'Écho des travaux législatifs » qui visent de paraître, il ressort que, depuis le 1<sup>er</sup> juin 1936, date où elle a commencé à siéger, la Chambre a tenu 191 séances publiques, représentant 906 heures de travail. Elle a été saisie de 2.198 projets ou propositions de loi et de résolutions qui ont été repartis pour étude entre 27 commissions. Ces dernières ont tenu 1.279 réunions.

478 affaires législatives ont abouti. Il en reste 1.240 en instance dans les commissions. Le nombre des rapports en état d'être discutés est de 265.

Le poids de 28.000 fourmis

Un savant apiculteur vient de peser les fourmis. Il s'est aperçu qu'il faut 28.000 fourmis de taille moyenne pour faire équilibre à un poids d'un kilo.

Les débats des procès intentés par le colonel de la Rocque

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

tenue, n'importe quel ministre, dans l'avenir, pourra, sans aucune preuve, déshonorer n'importe qui. C'est trop facile, contre cela je mets en garde les magistrats et l'opinion publique.

M. Tardieu, en 1936, n'aurait pas dû permettre aux partis nationaux de soutenir la Rocque, de se cristalliser en quelques sorte autour de son nom. Il aurait dû nous prévenir et nous dire, « attention le colonel est un traître ». Quelques années auparavant, il m'avait simplement dit en souriant sur un ton badin : « J'ai donné 20.000 fr. à M. de la Rocque. » Il était normal qu'un président de gouvernement national soutint un chef de parti national.

Ce que M. Tardieu a fait ensuite est atroce.

M. Tardieu a réussi à démunir les partis nationaux

M. Tardieu a réussi une chose : démunir les partis nationaux. Nous sommes tous atteints et soldés.

M. André Tardieu : Vous ne me croyez pas aujourd'hui sous la foi du serment quand j'accuse le colonel de la Rocque; comment m'auriez-vous cru il y a quelques années ?

M. de Kérillis : Il est trop tard maintenant, La Rocque a deux millions d'hommes derrière lui.

A ces mots, la salle manifeste, des exclamations fusent.

M. Léon Daudet : Ah ! ah ! quel bluff, l'armée de Basaine !

Où il est question de l'affaire Prince

et de M. Camille Chautemps

M. de Kérillis : J'ai choisi la parole d'honneur du colonel de la Rocque de préférence à celle de M. André Tardieu, parce que M. Tardieu m'a trompé en un jour d'emportement.

M. André Tardieu : Voulez-vous préciser ?

M. de Kérillis : Je suis venu ici défendre l'honneur d'un homme et la vie d'un parti.

M. Tardieu : Précisez. Vous en avez l'obligation morale.

M. de Kérillis évoque alors, à son grand regret, dit-il, des souvenirs politiques et personnels. Il parle de l'affaire Prince.

C'était un matin de 1934, dit-il, M. Tardieu était alors ministre d'Etat. Il me fit appeler. Je répondis tout de suite à son coup de téléphone et je trouvai M. Tardieu dans son cabinet, en proie à une vive émotion.

— J'ai la preuve, me dit-il, que M. Camille Chautemps est mêlé à l'assassinat du conseiller Prince. Chautemps, dans deux mois, sera en prison.

— Chautemps ? Pas possible ! répondis-je, moi aussi en proie à une émotion considérable.

— Je vous l'affirme répondit M. Tardieu.

« Nous savons, conclut M. de Kérillis, où est maintenant M. Chautemps. M. Tardieu, ce jour-là, avait pour le moins exagéré. »

M. Tardieu : Vous en avez menti et venez d'inventer des faits nés de votre imagination déréglée.

Des cris sont poussés dans la salle, les exclamations jaillissent.

L'incident est clos, déclare le président François.

La comptabilité des Croix de feu

On entend ensuite M. Richer, fondé de pouvoirs de banque, et qui a été mêlé aux questions financières du mouvement Croix de feu. On lui demande quelles étaient les finances du mouvement Croix de feu. Si la comptabilité de ce mouvement portait trace de fonds secrets.

« Non, dit-il, elle s'équilibrait par elle-même. Le colonel ne se faisait même pas rembourser ses frais de déplacement et M. Pozzo di Borgo, à la fin de certains mois, apportait quelques subventions. »

« Devant ma conscience poursuit M. Richer, j'ai fait un bilan : d'un côté les dépenses pour le « Flambeau », les déplacements du colonel ; de l'autre côté les secours de fin de mois qui étaient versés au colonel. (Mouvements dans la salle). Et je me suis dit : « Le colonel n'a jamais touché de fonds secrets ».

L'expulsion d'Allemagne du correspondant de l'Agence Havas est différée de quatre jours à la suite d'une démarche de l'ambassadeur de France

Berlin, 16 novembre. — L'ordre écrit d'expulsion a été remis mardi matin, à 6 h. 45, à M. Paul Ravoux, représentant de l'Agence Havas, à son domicile.

L'ambassadeur de France a rendu visite à M. von Neuath, il lui a fait part de l'émotion causée par une mesure si brutale, dit-il, et contrastant avec l'esprit de conciliation du gouvernement français à l'égard de certains correspondants allemands.

A la suite de cette démarche, M. Ravoux a été avisé que les délais d'expulsion étaient portés à sept jours.

La presse allemande accuse M. Ravoux d'être un obstacle aux bonnes relations entre Paris et Berlin.

Berlin, 16 novembre. — Un certain nombre de journaux ajoutent au communiqué officiel relatif à cette expulsion des commentaires visiblement inspirés. Leur sens général est que le gouvernement du Reich désire de bonne relations avec la France et que le correspondant de l'Agence Havas constituait un obstacle à ces bonnes relations. Par conséquent on attend de l'opinion et du gouvernement français l'approbation de la mesure prise contre le journaliste français.

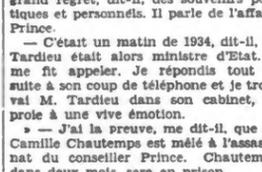
Le « Berliner Tageblatt » écrit : « Le gouvernement du Reich demande qu'on comprenne l'énergie avec laquelle il désire de son poste si important pour les relations franco-allemandes un homme qui pêche sans cesse contre l'esprit de bon voisinage. »

Le « Lokai Anzeiger » va plus loin. Il laisse entendre que le correspondant de l'Agence Havas remplissait à Berlin une mission inspirée par des puissances occultes et il déclare : « Si j'avais été Paris des milieux qui voudraient interpréter cet acte du gouvernement du Reich autrement que comme une mesure en vue de la paix on serait obligé de dire que c'est à une déformation malveillante il faudrait le regretter car une telle attitude pourrait nuire à une bonne impression espérée ici, comme conséquence de l'alignement de cet employeur de sources. »

Le « Volkischer Beobachter », journal officiel du parti national-socialiste, après avoir exprimé « sa joie », déclare : « Nous croyons que la France n'a aucun motif de témoigner son mécontentement de la mesure allemande. »

Presque tous les journaux reviennent sur la dépêche relative à la lettre adressée en Allemagne invitant comme motif de l'expulsion du correspondant de l'Agence Havas et déclarent : « Il était indispensable que cette information malveillante fût la dernière. »

UNE NOUVELLE LANTERNE POUR TEMPS DE BRUME



L'Américain JOHN HAYES HAMMOND a mis au point une lanterne à électrique pouvant percer le plus épais brouillard sur une distance de 800 mètres.

L'Angleterre se plaint de la concurrence faite à l'Exposition impériale de Glasgow par la réouverture en 1938 de l'Exposition de Paris

Londres, 16 novembre. — Le gouvernement britannique a décidé de ne pas participer à l'Exposition internationale de Paris l'année prochaine.

On explique que cette décision a été prise à la suite de représentations faites au gouvernement par le Comité exécutif de la Fédération des industries britanniques. Ce Comité est, en effet, d'avis qu'aucun avantage commercial appréciable ne pourrait résulter, pour l'industrie anglaise, de la réouverture, l'année prochaine, du pavillon britannique à l'Exposition de Paris.

Cet avis s'accompagne, d'ailleurs de l'expression d'une inquiétude et d'un regret.

On craint que la réouverture de l'Exposition de Paris en 1938 ne cause un préjudice considérable à l'Exposition impériale de Glasgow.

Et, tout en reconnaissant que cette exposition, par son caractère, ne relève pas de la convention internationale, on s'en rappelle pas moins que les organismes décideurs de la tenir en 1938 précèdent parce qu'ils avaient des raisons de penser qu'en termes de cette convention, aucune autre exposition importante n'aurait lieu cette année-là.

L'équipée des trois jeunes fugitifs lyonnais retrouvés à Bastia se terminera-t-elle par un mariage ?

Bastia, 16 novembre. — Les trois fugitifs de Lyon ont été retrouvés à Bastia. On se souvient que, le 11 novembre dernier, un jeune Lyonnais de 18 ans, Tony Burdion, était parti en empruntant l'automobile paternelle, en com-

DERNIERE HEURE

Au sous-comité de non-intervention, la Russie annonce son adhésion au projet de résolution basée sur le plan britannique

Moscou, 16 novembre. — La réunion de mardi après-midi du sous-comité de non-intervention n'a été marquée que par un seul fait important : L'adhésion de la Russie au projet de résolution basée sur le plan britannique.

M. Malyski, délégué de l'U.R.S.S. a, en effet, déclaré que le gouvernement soviétique, afin de faciliter plus encore la tâche politique du comité de non-intervention en ce qui concerne le retrait des combattants étrangers d'Espagne, acceptait la résolution du 4 novembre sans aucune réserve, laissant de côté avec les autres gouvernements son interprétation du terme « retrait substantiel » jusqu'au moment où cette question viendrait à être soulevée par le comité.

Par la décision du 4 novembre, le comité de Londres chargeait son président de se mettre en rapport avec les gouvernements de Valence et de Salamanque au sujet de l'établissement d'une commission chargée de préparer le retrait des combattants étrangers.

Il a été décidé que si les réponses de Valence (Bascos) et de Salamanque parviennent avant la fin de la semaine, le sous-comité sera convoqué aussitôt, sinon il sera convoqué au début de la semaine prochaine.

L'impression qu'on recueille dans les délégations est que le problème qui demeure encore le plus difficile à résoudre est, en particulier, la fixation du chiffre de combattants considérés comme substantiel et justifiant une reconnaissance de certains droits de belligérants.

Sir Robert Hodgson est nommé chargé d'affaires britannique à Salamanque

Londres, 16 novembre. — L'Agence Reuters publie la dépêche suivante de Saint-Sébastien : M. Hodgson, chef du cabinet diplomatique du général Franco, a reçu notification de la nomination de sir Robert Hodgson, ancien chargé d'affaires à Moscou, comme premier agent britannique en Espagne nationale.

DERNIERE HEURE

Le Parquet sur les lieux

Aussitôt avertis de la catastrophe, les dirigeants de la S.A.B.E.N.A. accoururent de Bruxelles : MM. Cornelius, administrateur ; Goldschalk, directeur ; Fleurbaey, ingénieur en chef des services techniques. Haus, ingénieur des mêmes services, enquêtèrent sur place.

Vers 18 heures, un juge d'instruction, bientôt suivi de tout le Parquet de Bruges, descendit à son tour sur le terrain, dont un massif service d'ordre de gendarmerie extrêmement sévère, défendait l'accès à la foule des curieux accourus de la ville et des environs.

Ce que nous disent les dirigeants de la S.A.B.E.N.A.

Nous avons pu atteindre MM. Cornelius, administrateur, et Goldschalk, directeur de la Compagnie aérienne professionnelle de l'aviation.

Ces dirigeants sont d'accord pour affirmer que l'accident — qui n'est pas imputable à une défaillance du matériel — est dû à une de ces causes stupides, indépendantes de la volonté des hommes, et que le personnel, comme le matériel lui-même, sont irréprochables.

Le pilote Lambotte totalisait plus d'un million de kilomètres de vol, et il avait fait ses preuves sur les lignes de Belgique-Congo depuis plus de seize ans.

Le radio Courtois était en service depuis six ans. Le mécanicien Landmanns était à la S.A.B.E.N.A. depuis six mois seulement, mais sa compétence était reconnue.

Quant au matériel, il a fait ses preuves, et il continue de le faire, en Allemagne, où, chaque jour, il dessert plus de 250 lignes.

Tous les passagers, sauf un, appartenait à la famille du grand-duc de Hesse et à son entourage

Outre les trois hommes d'équipage, que nous citons ci-dessus, le pilote Tony Lambotte, le radio Courtois et le mécanicien Landmanns, tous de Bruxelles, huit passagers, de nationalité allemande, avaient pris place à bord. Ce sont : la grande-duchesse douzière de Hesse, née princesse de Grèce et de Danemark et leurs deux enfants Louis et Alexandre. Le baron Riedel et Mme Lina Hahn, de leur service d'honneur. Enfin, M. Martens.

Tous ces passagers se rendaient à Londres pour assister au mariage du prince Louis, qui est attaché à l'ambassade d'Allemagne à Londres, et qui devait épouser Miss Margaret Campbell, fille de sir Aucland et de lady Geddes. Le grand-duc Georges de Hesse, arrière-petit-fils de la reine Victoria, était cousin du roi George VI.

L'émotion au Parlement belge

M. Marcel-Henri Jaspar, ministre des transports, a communiqué mardi après-midi à la Chambre et au Sénat la terrible nouvelle. La Chambre et le Sénat ont écouté debout le procès-verbal du ministre. Des condoléances ont été envoyées aux familles.

Mélanisme animal

Le conqueur du pôle sud, l'amiral Byrd, rapporte qu'il a constaté que les phoques et les pingouins étaient extrêmement mélanisés. Lorsqu'il faisait jouer un disque sur la banquise, phoques et pingouins arrivaient de toute les côtés. Lorsque le phono s'arrêtait, ils poussaient tous des cris discordants, mais se taisaient immédiatement dès que l'on mettait un nouveau disque en mouvement.

Un trésor a été volé au Musée des colonies

La vitrine du Cambodge au Musée des colonies, qui a été défilée hier de son contenu. Elle renfermait un trésor, dit le trésor d'Amados, comprenant des bijoux et des pièces rares d'une valeur de 500.000